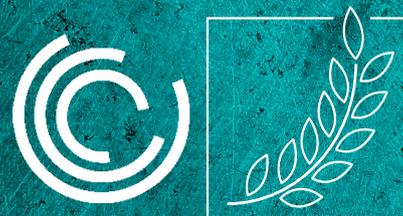


# L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS DE DÉCEMBRE !



**Pierre & Vacances**  
**CenterParcs**

Pour cette première publication de 2020, nous mettons à l'honneur le **Groupe Pierre et Vacances – Center Parcs**. Acteur incontournable du secteur touristique européen, sa différenciation qui en fait sa force, est la synergie entre l'immobilier et le tourisme.

Le Groupe met en avant l'adaptabilité de son modèle économique face aux différentes conjonctures. Aussi, et ce depuis plusieurs années, Pierre et Vacances – Center Parcs met en avant la prise en compte de ses enjeux extra-financiers et ses performances dans ce domaine sont notables. La campagne d'évaluation de 2019 de Gaïa Rating permet de constater une progression de 16 points en matière d'ESG entre 2016 et 2018. L'ensemble des thématiques Gouvernance, Sociale, Environnementale et les Relations avec les Parties Prenantes Externes sont également marquées par une évolution positive sur les trois dernières années.

La stratégie RSE du Groupe s'inscrit depuis de nombreuses années comme une composante essentielle à la gouvernance d'entreprise. En 2018, les enjeux extrafinanciers ont été traduits dans les facteurs de risque de Pierre et Vacances – Center Parcs. Cela témoigne de la volonté du Groupe de renforcer et d'intégrer davantage ces enjeux dans sa stratégie.

Dès janvier 2020 et pour la première fois, Pierre et Vacances – Center Parcs prévoit de présenter au Conseil d'Administration sa stratégie RSE. Cette démarche indique que le Groupe souhaite faire de sa politique RSE un élément essentiel au bon fonctionnement de son activité. Cela appuie ainsi sa maturité ESG.

L'année 2018 est également marquée par la mise en place d'une démarche d'écoconception des établissements de Pierre et Vacances – Center Parcs. Le processus de construction de nouveaux sites est certifié « **HQE Aménagement** », intégrant ainsi les préoccupations environnementales, économiques et sociétales, et visant également à contribuer aux finalités du développement durable.

*Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DICI/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.*